Fiche technique du produit

Spécifications



PrismaSeT - S & XS - Borniers parafoudre

LVSXK6

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Gamme	PrismaSeT
Type de produit ou équipement	Kit de raccordement
Catégorie d'accessoire / de pièce détachée	Accessoire de racordement
Compatibilité de gamme	PrismaSeT XS PrismaSeT S

Complémentaires

Installation du coffret	Saillie Affleurant
[Ue] tension assignée d'emploi	400...415 V CA/CC 50...60 Hz
Quantité du lot	Lot de 1
Hauteur	76 mm
Largeur	59 mm
Profondeur	43 mm
Poids Net	300 g
Couleur	Gris anthracite (RAL 7016)

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	4,000 cm
Largeur de l'emballage 1	10,000 cm
Longueur de l'emballage 1	15,000 cm
Poids de l'emballage (Kg)	110,000 g
Type d'emballage 2	S03
Nb produits dans l'emballage 2	30
Hauteur de l'emballage 2	30,000 cm
Largeur de l'emballage 2	30,000 cm
Longueur de l'emballage 2	40,000 cm
Poids de l'emballage 2	4,600 kg

Garantie contractuelle

Garantie	18 mois

Clause de non responsabilité : Cette documentation n'est pas destinée à remplacer ni ne peut servir à déterminer l'adéquation ou la fiabilité de ces produits dans le cadre d'une application spécifique

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

Environmental Data expliquées >

Use Better

Matières et Substances

Pourcentage moyen de contenu en plastique recyclé	**70 %**
Emballage avec carton recyclé	**Oui**
Emballage sans plastique	**Non**
Directive RoHS UE	**Conforme**
Régulation REACh	**Déclaration REACh**

Use Again

Réemballer et réusiner

Profil de circularité	**Pas d'opérations particulières de recyclage requises**
Reprise	**Oui**
WEEE Label	**Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.**